



Journée du 28 août 2008

QUAND L'AFRIQUE S'ÉVEILLERA

Intervenants :

Alioune SALL

Evelyne TALL

Serge MICHEL

Xavier EMMANUELLI

Raphaël GLUCKSMANN

Jacques BARROT

Brice HORTEFEUX

Michel ROUSSIN

Charles Diby KOFFI

Animateur : Michel ROUSSIN

Rapporteur : Philippe GAUTIER (MEDEFI)

M. Michel ROUSIN souhaiterait que d'entrée de jeu on modifie le titre de cette table ronde et l'appeler l'Afrique s'éveille, le futur n'est plus de circonstance. Demain, il sera trop tard pour les Européens et les Français, en particulier.

Jacques BARROT, vice-président de la Commission européenne

Pour rappel statistique, l'Europe accueille 2,6 millions de ressortissants nord-africains et 800 000 d'Afrique de l'ouest. L'immigration irrégulière est estimée à environ 30 000 personnes (60 000 partent chaque année).

À l'instar de la présidence française, dans un impératif de solidarité et une approche du déclin démographique, la commission européenne a été amenée à traiter la question.

Sur la période 2007-2013, la politique européenne de migration organisée totalise un budget de 4 Md€ – dont 1,8 Md€ alloués aux « Frontières extérieures », 676 M€ au fonds « Retours », 628 M€ au fonds européen « Réfugiés », 825 M€ au fonds européen « Intégration ». En parallèle, l'Europe finance les politiques de développement à hauteur de 46 Md€, dont la moitié va à l'Afrique.

Le partenariat euro-africain – considéré comme majeur pour l'avenir de l'Europe – s'envisage désormais de manière globale, en reliant les problèmes de migration et de développement. C'est une approche multidisciplinaire et plurilatérale, qui implique de réunir les ministres des différents pays en charge de l'immigration, du travail et de l'économie – à l'image de la conférence de Rabah programmée en octobre 2008 à Paris.

Dans ce contexte, la Commission européenne affiche deux objectifs essentiels :

- Créer des partenariats pour la mobilité.

Il s'agit de maintenir le lien entre les migrants et leurs pays d'origine et de promouvoir la contribution des premiers aux seconds. Les flux d'argent des migrants vers leurs pays d'origine sont évalués à 4 Md€.

- Favoriser la migration circulaire

Soit une migration temporaire pour une stratégie gagnant-gagnant. Ainsi, l'Europe bénéficiera d'apports africains et les États africains de ressources humaines « enrichies » par leur passage en Europe. Les partenariats pour la mobilité permettront de définir les besoins – qualitatifs et quantitatifs – des pays impliqués. Est également avancée l'idée de créer des centres de formation spécialisés dans les pays d'origine. Par exemple, les Indiens envisagent de créer une base de données recensant tous les profils de qualification.

Au niveau de l'Union Européenne, ces politiques nouvelles ont déjà pris corps en deux partenariats : Cap Vert et Moldavie. Un prochain accord est en vue avec le Sénégal.

Lors de ses Journées du développement, les 15 et 17 novembre, la Commission européenne lancera l'idée d'un jumelage des acteurs africains et européens (villes et entreprises).

Pour la réussite de ces partenariats pour la mobilité, la Commission européenne compte énormément sur les entreprises.

Evelyne TALL, administrateur exécutif du groupe ECOBANK

Un vent nouveau souffle sur l'Afrique.

Le secteur privé africain est de plus en plus responsable. Certes, l'investissement étranger direct en Afrique Subsaharienne ne représente encore que 3 % du total, mais ce chiffre est en croissance constante et de nouveaux partenariats voient le jour (Chine et Inde, par exemple). L'Afrique connaît également une meilleure gouvernance publique et privée et un taux de croissance plus stable. Enfin, l'attrait des investisseurs est renforcé par le récent accès de l'Afrique aux nouvelles technologies.

Dans ce sillage, est apparue une nouvelle génération de leaders issue du continent africain. Les investisseurs régionaux et le capital local jouent un rôle grandissant dans les investissements africains. Le groupe ECOBANK en est l'exemple. 20 ans après sa création, il est présent dans 26 pays, affiche un bilan total de 6 Md\$ US et une capitalisation boursière de 2 Md\$ US. Preuve de son dynamisme, Ecobank lance aujourd'hui un appel public à l'épargne pour augmenter son capital de 2,5 Md\$ US.

Certains défis restent néanmoins d'actualité, comme l'amélioration de l'environnement des affaires, pour une meilleure protection des investissements (étrangers et locaux), ou la plus grande sécurisation des environnements réglementaires et judiciaires. La réalité du terrain, assure Mme TALL, est bien meilleure que la perception médiatique.

Pour un Africain, « Voir en grand », c'est d'abord revenir en Afrique. C'est aussi changer les paradigmes et les perspectives : oser dire non lorsque l'on trouve que les règles du jeu sont biaisées, oser remettre en cause l'utilisation de certaines aides. Malgré les nombreux défis à relever, l'avenir de l'Afrique n'a jamais été aussi prometteur.

Brice HORTEFEUX, ministre de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du Développement solidaire

Parler de la situation africaine impose le rappel de certaines réalités :

- La vigueur démographique.

Le continent africain compte aujourd'hui 900 millions d'habitants ; 1,5 milliard en 2030.

- La pauvreté.

Aujourd'hui, un Africain vit en moyenne avec moins d'un euro par jour.

- La jeunesse des populations.

La moitié de la population a moins de 17 ans. En 2030, la moitié aura moins de 25 ans.

- Les flux migratoires.

De tels constats impliquent un certain nombre de défis :

- Le défi de l'alimentation.

Seulement 40 % de la population d'Afrique subsaharienne dispose d'un accès à l'eau potable. Les récentes émeutes de la faim ont rappelé les soucis en la matière.

- Le défi de la démocratisation.

L'Afrique a récemment vu se former des opinions publiques, des systèmes parlementaires, et donc des démocraties. Les formes de dialogues avec les États africains doivent donc évoluer et ne peuvent plus se dérouler comme il y a une vingtaine d'années.

- Le défi de la circulation des compétences.

La circulation des compétences favorise précisément la circulation et condamne le pillage, d'un côté comme de l'autre. Par exemple, il y a davantage de médecins béninois en France qu'au Bénin. Or l'Afrique regroupe 24 % des maux médicaux de la planète et seulement 3 % du personnel médical, soit tous les ingrédients de la faillite sanitaire.

L'élément encourageant, pour l'Afrique, réside dans les taux de croissance élevés (+ de 6% par an depuis plus de dix ans).

La France est en train de bâtir une nouvelle politique d'immigration.

Jusqu'ici, la gestion – ou l'absence de gestion – des flux migratoires avait connu plusieurs étapes. Dans les années 1960-1970, les entreprises « faisaient leur marché » de manière unilatérale, sans cadre politique. Après les deux chocs pétroliers, le politique a mis en place le regroupement familial et l'aide au retour. A suivi la « politique de l'instant », soit l'alternance des gouvernements et des solutions : entre charters et régularisations massives.

Le Pacte à l'immigration consiste à passer des accords bilatéraux, en étroite concertation avec les pays d'origine, en vue d'organiser l'immigration légale. À cette occasion, seront revus l'accueil des professionnels, l'accueil des étudiants (notamment dans les consulats et ambassades) et leur orientation (privilégier les formations scientifiques et de 3e cycle). Il faudra se mettre d'accord sur le retour des immigrés illégaux (contraints ou volontaires), ainsi que sur les projets d'aide au développement solidaire.

Les retours volontaires, avec accompagnement financier, sont passés de 7 % en 2006 à 38 % en 2008. Grâce à la carte « Compétences et Talents », des travailleurs qualifiés (et non forcément diplômés) seront autorisés à venir en France pour une période de six ans (avec regroupement familial). Après obtention de leurs diplômes et d'une expérience, ils regagneront leurs pays d'origine. Une compensation du différentiel de salaire pourra être envisagée.

Pour les entreprises à vocation internationale, le gouvernement allègera les dispositifs de manière à faciliter les recrutements.

La France a une responsabilité particulière vis-à-vis de l'Afrique. Le ministre Hortefeux considère que l'ouverture du marché du travail aux Européens (1er juillet 2008) ne doit pas conduire à délaisser les « pays tiers » et notamment l'Afrique avec laquelle la France a une histoire et des liens d'avenir. Il déclare avoir la conviction que l'Afrique peut s'en sortir et jouer un rôle accru dans le monde, à l'avenir.

Alioune SALL, directeur exécutif du think-tank « African Futures Institute »

L'histoire des civilisations est celle des contacts, lesquels ont conditionné le progrès de tous. Le problème que semble aujourd'hui poser l'immigration illustre la contradiction d'un système économique mondial qui, d'un côté, prône la liberté totale de circulation des capitaux et de l'autre, recule sur la liberté de circulation des personnes.

Néanmoins, l'atelier « Quand l'Afrique s'éveillera » porte davantage sur l'Afrique et son développement que sur les politiques migratoires. Envisager le futur africain est effectivement fondamental. Dans cette optique, l'institut des futurs africains engage les Africains à réfléchir à leur avenir, de façon à prendre des décisions qui amélioreront réellement leur situation.

Plusieurs scénarii ont été analysés, région par région. Six déterminants ont été ciblés pour leur influence décisive sur l'avenir :

- Trouver des réponses intérieures qui marquent une rupture avec les politiques conduites à ce jour. En Afrique, la « routine » ne payera pas.
- Nécessité d'émergence d'un leadership continental.
- Nécessité que les grands États africains mettent de l'ordre dans leurs affaires.

Les potentiels de pays comme le Nigeria, le Congo et l'Ethiopie sont loin d'être valorisés.

- Mise à profit de la diaspora.

Les diasporas qui envoient de l'argent dans leurs pays d'origine seront désormais plus soucieuses de leur retour sur investissement.

- Nécessité d'un secteur privé dynamique.
- Nécessité d'une intelligentsia africaine capable d'oser penser et agir.

Michel BEURET, journaliste, coauteur du livre Chine-Afrique et chef de service international du magazine L'Hebdo (Suisse)

Michel Beuret revient sur la séduction exercée par les Chinois sur les Africains. Le sommet Chine-Afrique de novembre 2006 avait, pour certains Africains, des réminiscences de Bandung. Aux yeux des Africains, les Chinois ont le mérite de ne pas avoir la condescendance des Européens. La Chine n'est pas un ancien pays colonial et les relations sont aussi une question de ton. Jiang Zemin, ancien président chinois, avait déclaré : « Nous sommes le plus grand pays en développement du monde et nous venons en aide au continent qui compte le plus grand nombre de pays en développement ».

Serge MICHEL, journaliste, coauteur du livre Chine-Afrique

La Chine exerce une forte séduction sur les élites africaines, car elle ne parle ni de démocratie, ni de droits de l'Homme, ni ne fait la morale. Le discours de Dakar n'aurait jamais pu être tenu par un dirigeant chinois. Par ailleurs, la forte centralisation de l'État chinois lui permet de coordonner banques et entreprises, afin d'offrir aux Africains des packages que la France ou l'Angleterre ne sont plus capables de former. Aussi, la Chine peut aisément déplacer des milliers d'ouvriers.

En Chine, l'idée que l'Afrique serait un nouvel eldorado est désormais très répandue. Un diplômé type d'une école de commerce Pékinoise rêve de faire fortune en Afrique, ce qui n'est pas le cas en France. Enfin, la Chine apporte à l'Afrique des technologies et des infrastructures de base et (routes et chemins de fer,...), à la différence des programmes de coopération français devenus très sophistiqués, lourds, voire inopérants.

Questions de la salle

Daniel TABURIAUX, dirigeant de SOFRECA, estime nécessaire de débloquer le système bancaire pour permettre aux PME/PMI de nouer des partenariats gagnant-gagnant en Afrique.

Brice HORTEFEUX, autrefois très conscient des difficultés de l'artisanat, estime désormais qu'une partie substantielle des crédits dont il dispose (60 millions d'autorisations d'engagement) devra être allouée à la restructuration des « fermes alimentaires ».

Au passage, le ministre annonce la décision par le président de la République de créer un fonds d'investissement de 250 M€ et un fonds de garantie d'une somme équivalente. Le ministre insiste également sur le rôle des diasporas. L'objectif sera de réorienter les fonds des migrants vers l'investissement, soit 8,5 Md€ dont 80 % sont actuellement dédiés à la consommation. Et ce, en passant par des organismes bancaires proposant des produits attractifs (à l'image des Caisses d'épargne).

Philippe FONTANA, avocat, s'inquiète auprès du ministre de l'attrait grandissant des élites africaines pour les Etats-Unis.

Brice HORTEFEUX rappelle que le système français « offre » la scolarité, à la différence du système anglo-saxon qui la facture. C'est un fait que les meilleurs choisissent le plus souvent de fréquenter les établissements payants. La France doit néanmoins renforcer son attractivité, en privilégiant les cursus plus scientifiques et de 3e cycle.

Xavier EMMANUELLI, président du Samu social de Paris et du Samu social international

Le Samu social de Paris repose sur trois principes : la mobilité, la permanence et la pluridisciplinarité. Il s'agit d'aller à la rencontre des exclus pour leur apporter des solutions d'insertion. Dès sa fondation, en 1993, deux grandes capitales ont reproduit le dispositif : Alger et Bruxelles.

En Afrique, l'exclusion est structurelle et prend diverses formes : enfants des rues, grandes migrations urbaines, folie. Le tout sur un fond de difficultés économiques. Comme partout, les mégalo-poles cassent les solidarités, cassent les sociétés traditionnelles, si bien que de nombreux individus s'y retrouvent isolés. C'est pourquoi le Samu social a souhaité se mettre au service des grandes capitales africaines.

Les structures africaines, sanitaires et sociales, restent encore fragiles. L'implantation du Samu social nécessite l'accord des politiques et des référents sanitaires et sociaux. Le Samu social forme également des personnels sur place.

Le Samu social mène actuellement cette expérimentation dans quatre pays d'Afrique subsaharienne et trois villes du Maghreb (Alger, Casablanca et Le Caire).

De manière globale, Xavier Emmanuelli estime que le Samu social rencontre en Afrique des problèmes auxquels l'Europe et le monde entier seront un jour confrontés.

Raphael GLUCKSMANN, documentariste, cofondateur d'Etudes sans frontières

L'Afrique connaît deux types d'éveil, deux types de sortie de l'ère postcoloniale.

Le premier repose sur un retour à l'identité, à l'ethnisme et l'instrumentalisation de rivalités supposées ancestrales. Il est dangereux, a suscité et suscitera encore des crises considérables (Darfour et Rwanda). Le second type d'éveil est la voie démocratique, de la formation et de l'éducation.

Résolument engagés dans la voie de l'éducation, Etudes sans frontières permet à des pays en crise de former une nouvelle élite en vue de la reconstruction. Les sociétés africaines sont connues pour manquer de relais économiques fiables. Au Rwanda, une mission Etudes sans frontières permet aux étudiants rescapés du génocide de 1994 de devenir cadres intermédiaires. Les rescapés du génocide, exclus de facto du système scolaire, pourront être ce relais. Etudes sans frontières leur permet de continuer leurs études, par l'attribution de bourses et la création de trajectoires scolaires.

L'association, qui dépend quasi-exclusivement de fonds publics, lance un appel au passage de partenariats avec des entreprises privées.

Questions de la salle

Alain DANGEARD, économiste, suggère le développement de partenariats euro-africains autour du changement climatique, via un groupe de travail spécifique, qui chercherait des solutions à court terme et lancerait des programmes d'adaptations.

Alioune SALL converge sur le caractère essentiel de la question du changement climatique, rappelant que l'avenir climatique mondial dépendra de la discipline de certains grands pays

industrialisés. Coordonnateur des travaux du groupe africain sur le rapport GEO4 (Global Environment Outlook), il offrira volontiers sa contribution à un éventuel groupe de travail du Medef sur le sujet.

Un Intervenant, Président de l'Association des Tunisiens des grandes écoles françaises d'ingénieurs et de gestion, estime que l'immigration « co-choisie » et l'échange entre pays peuvent devenir problématiques en cas de concomitance des besoins. Actuellement, la France et la Tunisie ont les mêmes besoins en BTP.

Michel ROUSSIN assure de la bonne prise en compte par les pouvoirs publics du problème de complémentarité des compétences.

André DOUAUD informe l'assistance que, sous l'impulsion de la Banque mondiale et des industriels du pétrole, tous les pays de l'Afrique subsaharienne sont désormais passés à l'essence sans plomb.

Stéphane BALLER, Ernst et Young, s'interroge sur la bonne attitude à suivre, pour un entrepreneur français, face à des concurrents chinois ou indiens.

En réponse, Michel ROUSSIN revient sur le contexte. Les Africains ont très mal vécu la délocalisation de nombreux pays européens vers la Chine et l'abandon de la parité du franc-CFA. Au milieu des années 1990, ils ont éprouvé un sentiment d'abandon total et c'est à cette époque que les Chinois leur ont tendu leur main. Il y a cependant un cœur à reconquérir.

Alain TAIEB, président du groupe AGS, fait observer que la Chine investit sur l'ensemble du continent africain, sans distinction linguistique, à la différence de la France qui privilégie encore l'Afrique francophone. Aussi, M. Taieb souligne la difficulté pour les grosses PME de recruter cadres et ingénieurs anglophones.

Michel ROUSSIN reconnaît la timidité française face aux pays non francophones. Il rappelle toutefois que la Chine pêche par défaut de connaissance de l'Afrique. Les entreprises chinoises qui se lancent en Afrique sont généralement assez mal renseignées sur le contexte. Pour exemple, l'Institut d'études africaines de Pékin ne compte que 20 étudiants spécialistes de l'Afrique (lesquels sont submergés d'études de risques). C'est d'ailleurs un immense marché de conseil pour tous les instituts d'études africaines de Paris.

Conclusion

Alioune SALL

Des diverses interventions, il conviendra de retenir que l'Afrique est un continent hétérogène. Il n'y a pas une Afrique, mais 53 Afriques.

Aussi, l'Afrique offre désormais plusieurs motifs d'optimisme : un secteur privé dynamique, une société civile émergente. Comme partout, la femme africaine est le devenir de l'homme. Néanmoins, ces différents acteurs non-étatiques ne donneront la pleine mesure de leur capacité que si les gouvernements aménagent un cadre favorable au développement.

Il n'y a pas de raison de douter de l'Afrique, ni de craindre la présence chinoise, ou de se focaliser sur des problèmes de migrations et d'identité. Il faut comprendre que le monde est un monde ouvert, dans lequel la compétition existe et qu'elle peut être saine, à condition d'être basée sur des règles.

Moins que « l'afro-optimisme béat » ou « l'afro-pessimisme démobilisateur », il faut promouvoir « l'afro-responsabilité ». Les Africains doivent être responsables de leur développement. Que ceux qui sont prêts à les y accompagner le fasse. Si personne n'entend le faire, les Africains devront prendre leurs responsabilités et s'en sortir seuls.

Michel ROUSSIN remercie les intervenants de leurs contributions à cet atelier.